



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

2 RUE DE LA JUSTICE , 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX  
contact@fftri.com / Tél : 01 49 46 13 50 / www.fftri.com

# MODALITÉS DE SÉLECTIONS INTERNATIONALES

**Saison Sportive 2026**

**SÉLECTIONS NATIONALES**  
**YOUTH - JUNIOR**

version du 15 janvier 2026

## **PREAMBULE**

Les Sélections Nationales contribuent à l'accession des jeunes sportifs au niveau international, afin de préparer durablement notre future élite aux grands rendez-vous de demain.

Alors qu'un sportif retenu en Equipe de France peut se prévaloir du titre de "membre de l'Équipe de France pour la compétition considérée" (championnat d'Europe, championnat du Monde), le sportif retenu en "Sélection Nationale" pour une coupe continentale junior, ou toutes autres épreuves entrant dans le programme de compétitions internationales des catégories jeunes, ne peut s'en réclamer.

La fédération européenne de triathlon (Europe Triathlon) propose depuis 2006 des coupes d'Europe Junior, un circuit d'épreuves européennes à destination des jeunes sportifs âgés de 16 à 19 ans. Elle propose également un championnat d'Europe à destination des "Youth", c'est-à-dire des jeunes âgés de 15 à 17 ans. Championnat dont la formule a été revisitée à partir de 2016, avec au programme une épreuve individuelle sous forme de demi-finales - finale et une épreuve par équipe sous forme de relais mixte.

Depuis 2010, la FFTRI constitue régulièrement une sélection nationale sur une ou plusieurs étapes de coupe d'Europe Junior.

Acquérir une expérience internationale, appréhender un environnement particulier (se confronter à des sportifs étrangers, présence au briefing en anglais, règles de courses internationales qui diffèrent des nationales, etc...), stress lié à la "peur" de l'inconnu, sont autant d'éléments devant être appréhendés pour pouvoir s'exprimer dans ce contexte nouveau dans les meilleures conditions. Bien souvent, les retours des sportifs après leur première expérience sur ces épreuves sont : "Cela n'a rien à voir avec un championnat de France", "Cela va plus vite" ou encore "Il y a une densité beaucoup plus importante."

Il est important de bien différencier la participation à ce type d'épreuves d'une participation à une ou plusieurs épreuves des championnats de France des clubs. Elles ne répondent pas aux mêmes objectifs. Courir dans sa catégorie d'âge, à l'échelle nationale ou internationale, a toujours de l'importance quand on est jeune. On peut certes anticiper ponctuellement, à condition toutefois de ne pas verser dans la science-fiction, de se leurrer.

Ainsi ces épreuves représentent de très bonnes opportunités pour se confronter à des sportifs de sa catégorie d'âge et se situant à un échelon intermédiaire entre le niveau national et le niveau observé sur les championnats internationaux Junior.

Se déplacer à l'étranger, rechercher une confrontation internationale, voire se placer en tant que favori ou outsider pour certains, apprendre à courir dans cette position, peuvent aussi être des objectifs recherchés.

En 2026, les épreuves au programme du projet Relève et pour lesquelles la FFTRI pourrait constituer des Sélections Nationales sont :

- La coupe d'Europe Junior de Caorle (Italie), les 8 et 9 mai 2026 pour les sportifs(ves) né(e)s en 2007 et 2008 ;
- La coupe d'Europe Junior de Zagreb (Croatie), les 12 et 13 septembre 2026 pour les sportifs(ves) né(e)s en 2007, 2008 et 2009 ;
- La Finale de la Super Series British Triathlon les 29 et 30 août 2026 à Mallory Park (Angleterre) pour les sportifs(ves) né(e)s en 2010 et 2011.

D'autres épreuves pourraient être ajoutées au calendrier si elles paraissent intéressantes (autre Coupe(s) d'Europe Junior) ou selon les invitations que la FFTRI recevrait en cours de saison (exemples : Super League Triathlon / Fédération étrangère).

## **TESTS DE SÉLECTION**

Des tests de sélection pour les Championnats d'Europe et du Monde Junior, les championnats d'Europe Youth et les Sélections Nationales sont organisés **le samedi 21 et le dimanche 22 mars 2026 à Cannes** sous la responsabilité du Directeur Technique National ou de son représentant.

Les sportifs qui désirent passer les évaluations doivent avoir réalisé les conditions chronométriques avant le 09 février 2025 et remplir le formulaire en ligne avant le 8 février 2026 : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScRdN-d6nXz6KZAkn6PShM2AG7kosq8SbSwz5rEa36uA47WyA/viform>

## **MODALITÉS GÉNÉRALES**

1. Le Directeur Technique National est le sélectionneur, il arrête la sélection après consultation du comité de sélection. Le comité de sélection est composé du Directeur Technique National, de la Directrice de performance, du vice-président en charge du Haut Niveau et du médecin référent du collectif.
2. Les sportifs sélectionnés doivent être licenciés auprès de la FFTRI pour la saison 2026.
3. Peuvent être sélectionnés en Sélection Nationale les sportifs de nationalité française ou ayant demandé la nationalité française et remplissant les conditions demandées par les lois de l'Etat français en matière de naturalisation. Pour les épreuves organisées sous l'égide de World Triathlon, les sportifs sélectionnés doivent aussi remplir les conditions d'éligibilité fixées à l'article 55 de la Constitution World Triathlon.
4. Parmi le quota de dossards attribué à la France, une place peut d'abord être attribuée au choix du sélectionneur en dehors de tout critère. Une deuxième place peut aussi être attribuée au choix du sélectionneur sur la base des résultats internationaux 2025, ainsi que pour toutes places supplémentaires qu'attribueraient les instances internationales World Triathlon (W.T.) et Europe Triathlon (E.T.).
5. Si le nombre de sportifs ayant satisfait au(x) critère(s) d'accès à la sélection est inférieur ou égal au quota de dossards restant à disposition de la FFTRI après application du point 4, les sportifs ayant satisfait à un critère d'accès à la sélection deviennent sélectionnés au sein de l'Équipe de France pour la compétition correspondante.
6. Si le nombre de sportifs ayant satisfait au(x) critère(s) d'accès à la sélection est supérieur au quota de dossards restant à disposition de la FFTRI après application du point 4, le sélectionneur choisit les sélectionnés parmi ceux ayant satisfait aux(x) critère(s) d'accès à la sélection, dans l'intérêt de l'Équipe de France après consultation du comité de sélection.
7. Si, après application des points 4 à 6 il reste des places à attribuer, le sélectionneur peut, à discréction, sélectionner un ou des sportifs dans l'intérêt de l'Équipe de France. Il sera tenu compte des critères d'éligibilité, des capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, des qualités spécifiques du sportif, de l'état de forme au moment de la publication de la sélection et de son évolution probable.
8. Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas utiliser tout ou partie du quota attribué à la France.
9. La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.
10. Dans le respect des objectifs de compétitivité de la FFTRI dans le contexte international, la sélection reste subordonnée :

- a. à l'application de la Convention de Sportif de Haut Niveau ou de la Convention de Sportif sélectionné en Equipe de France (pour le sportif non inscrit sur les listes ministérielles de Sportif de Haut Niveau) dûment signée dans le délai imparti ;
- b. au respect des principes directeurs du calendrier 2026 de l'Equipe de France Youth pour les sportives et sportifs nés entre 2009 et 2011.
- c. au respect des principes directeurs du calendrier 2026 de l'Equipe de France Junior pour les sportives et sportifs nés en 2007 et 2008.

Seule une raison médicale appréciée par le médecin fédéral désigné permettra au directeur technique national de déroger éventuellement aux obligations ci-dessus.

11. Le sélectionneur peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnés, des remplaçants, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il a été retenu, notamment :
  - a. en raison d'une blessure ;
  - b. d'une pathologie ;
  - c. d'une absence totale ou partielle du suivi médical défini, d'un manque de communication sur son état de santé ;
  - d. d'une absence totale ou partielle de la surveillance médicale réglementaire prévue pour un sportif inscrit sur liste ministérielle (SHN, SCN, Espoirs) ou inscrit dans une structure d'entraînement du Projet de Performance Fédéral, d'une absence totale ou partielle du suivi médical exigé par World Triathlon pour participer à une épreuve internationale (Pre Participation Examination) ;
  - e. d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux) ;
  - f. du non-respect du Projet de Performance Individuel (PPI) validé par le DTN et mentionné dans la Convention de Sportif de Haut Niveau ou la Convention de Sportif sélectionné en Equipe de France.

En outre, suivant la nature du manquement constaté, le sportif s'expose à des mesures à son encontre comme le prévoit la Convention de Sportif de Haut Niveau ou la Convention de Sportif sélectionné en Equipe de France.

12. Le suivi médical exigé par World Triathlon (PPE) consiste en un examen clinique chez un médecin du sport, un électrocardiogramme de repos et un questionnaire médical. Le sportif devra effectuer tout examen complémentaire au PPE demandé par tout médecin fédéral.
13. Les modalités sont contingentes à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par E.T. ou W.T. aux règles en vigueur pour l'ensemble des épreuves de leur calendrier.
14. En cas de modification par E.T. ou W.T. des distances de compétition ou du format de compétition d'une épreuve après la publication des modalités de sélection, la FFTRI se réserve le droit d'abroger les critères d'accès à la sélection et d'éligibilité liés à cette épreuve.
15. Les dispositions prévues aux articles 5 et 7 des modalités générales sont caduques si les résultats de l'épreuve durant laquelle un sportif a réalisé un critère d'accès ou un critère d'éligibilité ont été significativement impactés par :
  - a. un incident de course de grande ampleur (exemple un accident),
  - b. des conditions environnementales ou des circonstances exceptionnelles ayant notamment entraîné un format de course modifié,
  - c. un incident anormal, généralement complètement hors du contrôle des sportifs (exemple un chien/véhicule errant sur le parcours).
16. La FFTRI se réserve le droit, à tout moment, d'amender ou modifier tout ou partie d'un texte de sélection pour tout motif dans l'intérêt de l'Équipe de France. En aucune manière, la FFTRI ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences entraînées par les amendements et les modifications apportées.

# COUPE D'EUROPE JUNIOR DE CAORLE - DISTANCE SUPER SPRINT

Lieu : CAORLE (Italie)

Date de l'épreuve : du 8 au 9 mai 2026

Seul(e)s les sportifs né(e)s en 2007 et 2008 peuvent prétendre à la sélection.

## Femmes et Hommes

Quota maximal Europe Triathlon : 9 Femmes / 9 Hommes

Quota attribué à la France : aucun quota précis n'est attribué à la FFTRI

*World Triathlon inscrit les sportifs sur la liste de départ en priorité selon les classements suivants :*

- World Triathlon Ranking,
- Europe Triathlon Junior Ranking.

*S'il reste des places, les sportifs non classés sont inscrits un par un, par ordre alphabétique des fédérations nationales (code CIO), en commençant par la fédération nationale hôte. Une fois qu'un sportif de chaque fédération nationale est inscrit, un deuxième est ajouté à la liste de départ et ainsi de suite jusqu'à ce que la liste de départ soit complète (maximum 70 dossards pour le format Sprint - 90 dossards pour le format ½ Finale - Finale).*

## Critères d'accès à la sélection :

- Avoir terminé dans les 8 premier(e)s du championnat du Monde Junior 2025.
- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s du championnat d'Europe Junior 2025.
- Avoir terminé à la 1ère place du classement général des tests de sélection\*.

## Critères d'éligibilité :

- Avoir terminé dans les 8 premier(e)s du championnat d'Europe Junior 2025.
- Avoir terminé dans les 8 premier(e)s du championnat d'Europe Youth 2025.
- Avoir terminé dans les 4 premier(e)s du classement général des tests de sélection\*.
- Avoir validé un niveau C lors des tests de sélection\*\*.

Date de publication de la sélection : 02 AVRIL 2026

\* Le classement général des tests de sélection est établi en additionnant les temps natation, cyclisme et course à pied.

\*\* Les niveaux chronométriques des tests de sélection sont détaillés en dernière page du document.

# COUPE D'EUROPE JUNIOR DE ZAGREB - DISTANCE SPRINT

Lieu : ZAGREB (Croatie)

Date de l'épreuve : 12 et 13 septembre 2026

Seul(e)s les sportifs né(e)s entre 2007, 2008 et 2009 peuvent prétendre à la sélection.

## Femmes et Hommes

Quota maximal Europe Triathlon : 9 Femmes / 9 Hommes

Quota attribué à la France : aucun quota précis n'est attribué à la FFTRI

*World Triathlon inscrit les sportifs sur la liste de départ en priorité selon les classements suivants :*

- World Triathlon Ranking,
- Europe Triathlon Junior Ranking.

*S'il reste des places, les sportifs non classés sont inscrits un par un, par ordre alphabétique des fédérations nationales (code CIO), en commençant par la fédération nationale hôte. Une fois qu'un sportif de chaque fédération nationale est inscrit, un deuxième est ajouté à la liste de départ et ainsi de suite jusqu'à ce que la liste de départ soit complète (maximum 70 dossards pour le format Sprint - 90 dossards pour le format ½ Finale - Finale).*

## **Pour les sportives et sportifs né(e)s en 2009**

### Critères d'éligibilité :

- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s du championnat de France Cadet de Triathlon 2026 (7 juin à Saulxures-sur-Moselotte).
- Avoir terminé dans les 5 premier(e)s du championnat de France Cadet de Triathlon 2026 (7 juin à Saulxures-sur-Moselotte) et dans les 5 premier(e)s du championnat de France Cadet d'Aquathlon 2026 (11 juillet à Orange).
- Avoir validé un niveau F lors des tests de sélection\*.

## **Pour les sportives et sportifs né(e)s en 2007 et 2008**

### Critères d'éligibilité :

- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s du championnat de France Junior de Triathlon 2026 (7 juin à Saulxures-sur-Moselotte).
- Avoir terminé dans les 5 premier(e)s du championnat de France Junior de Triathlon 2026 (7 juin à Saulxures-sur-Moselotte) et dans les 5 premier(e)s du championnat de France Junior d'Aquathlon 2026 (11 juillet à Orange).
- Avoir validé un niveau C lors des tests de sélection\*.

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnés un(e) ou plusieurs sportifs(ves) après observation des résultats des championnats de France Jeunes de Triathlon et d'Aquathlon 2025 dans les catégories Cadet et Junior.

**Date de publication de la sélection : 16 JUILLET 2026**

\* Les niveaux chronométriques des tests de sélection sont détaillés en dernière page du document.

## **FINALE DE LA SUPER SERIES BRITISH TRIATHLON - DISTANCE SUPER SPRINT**

Lieu : MALLORY PARK (Angleterre)

Date de l'épreuve : 29 et 30 août 2026

Épreuve “Youth A British Triathlon” : seul(e)s les sportifs né(e)s en 2010 (C1) et 2011 (M2) peuvent prétendre à la sélection.

### **Femmes et Hommes**

#### **Invitations British Triathlon :**

- Youth A : 3 Femmes / 3 Hommes  
*sous réserve de confirmation par British Triathlon*

#### **Pour les sportives et sportifs né(e)s en 2011**

##### **Critère d'éligibilité :**

- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s du championnat de France Minime de Triathlon 2026 (7 juin à Saulxures-sur-Moselotte).

#### **Pour les sportives et sportifs né(e)s en 2010**

##### **Critères d'éligibilité :**

- Avoir terminé dans les 5 premier(e)s du championnat de France Cadet de Triathlon 2026 (7 juin à Saulxures-sur-Moselotte).
- Avoir validé un niveau F lors des tests de sélection\*.

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnés un(e) ou plusieurs sportifs(ves) après observation des résultats des championnats de France Jeunes de Triathlon 2026 dans les catégories Minime et Cadet.

**Date de publication de la sélection : 18 JUIN 2026**

\* Les niveaux chronométriques des tests de sélection sont détaillés en dernière page du document.

## NIVEAUX CHRONOMÉTRIQUES DES TESTS DE SÉLECTION DES ÉQUIPES DE FRANCE YOUTH ET JUNIOR

### Femmes

	Natation 800 m NL	Cyclisme 3,6 km	CàP 5000 m
Niveau A (Junior)	10:00	06:25	17:10
Niveau B (Junior)	10:00	06:25	17:30
Niveau C (Junior)	10:05	06:30	17:45
Niveau D (Youth)	10:15	06:35	17:45
Niveau E (Youth)	10:15	06:35	18:05
Niveau F (Youth)	10:20	06:40	18:15

### Hommes

	Natation 800 m NL	Cyclisme 3,6 km	CàP 5000 m
Niveau A (Junior)	09:20	05:45	14:55
Niveau B (Junior)	09:20	05:45	15:10
Niveau C (Junior)	09:25	05:50	15:20
Niveau D (Youth)	09:30	06:00	15:20
Niveau E (Youth)	09:30	06:00	15:30
Niveau F (Youth)	09:35	06:05	15:40

Une sportive ou un sportif valide un niveau à partir du moment où elle/il a réalisé un temps inférieur ou égal au temps indiqué sur la ligne correspondante à ce niveau dans les trois épreuves des tests de sélection (natation, cyclisme et course à pied).

Par exemple, une sportive valide un niveau A si lors des tests de sélection elle réalise 10'00 ou moins sur le 800 mètres nage libre, 6'25 ou moins sur l'épreuve de cyclisme et 17'10 ou moins sur le 5000 mètres course à pied.